

REVUE DE PRESSE du 17 février 2011

HOWMAN : "UN PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE"

Cyclism'Actu - 24 févr. 2011

David Howman, directeur de l'Agence Mondiale Antidopage qui a récemment déclaré que "l'affaire Contador n'était pas close", a tenu à faire passer un message sur le dopage dans le sport et surtout dans le cyclisme, signalant que cela pouvait être perçu comme un "problème de santé publique".

C'est durant un Forum Européen sur le Sport à Budapest que Howman a confié que "le dopage dans le sport [les produits dopants] était beaucoup plus lucratifs que les différentes drogues comme l'héroïne." Il souhaite surtout que tous les pays adoptent une législation concernant les produits dopants dans le but de protéger les athlètes et surtout les jeunes : "Ces substances sont mauvaises pour la santé des jeunes, pour nos athlètes de haut-niveau mais aussi pour les amateurs. C'est tellement lucratif que cela attire beaucoup de trafiquants. Lorsque vous investissez un dollar, vous en récupérez 100 en moyenne. C'est normal que des mauvaises personnes fassent du chiffre sur cela. Je déclare que le dopage est un réel problème de santé publique."

Il a aussi voulu dénoncer les usages de stéroïdes dans la croissance des bovins un peu partout dans le monde mais surtout en Chine. Il y a quelques mois, 22 athlètes présents sur différentes épreuves Internationales en Chine avait été contrôlés positifs au clenbutérol : "Il semble que l'on a des preuves que certains bœufs venant de Chine pourraient avoir été stimulés avec l'utilisation en masse de stéroïdes. Nous attendons l'avis de la Chine sur ce sujet."

LE DOPAGE OMNIPRESENT DANS LE FITNESS AMATEUR

RTL Info - 24 févr. 2011

C'est une information des journaux de Sudpresse. En 2010, 58% des contrôles effectués sur des amateurs ou des pros de la gonflette ont été positifs. Gangrené par les pratiques de dopage, le milieu du bodybuilding est en train de contaminer les salles de fitness.

Les statistiques 2010 de la cellule antidopage de la Communauté française sont claires: sur les 12 contrôles effectués dans les salles, sept se sont révélés positifs, essentiellement pour prise de produits anabolisants ou de testostérone. Le constat n'est pas neuf: en 2009, le taux de positivité s'élevait à 45% et à 100% en 2008. Des taux impressionnants puisque tous milieux sportifs confondus, 50 cas se sont révélés positifs sur 1.113 contrôles effectués, soit 4,49% des cas.

Les salles contrôlées étaient déjà considérées comme suspectes, ce qui biaise les statistiques, selon le ministre des Sports de la Communauté française André Antoine, qui juge toutefois ces éléments suffisamment inquiétants. Il a chargé un cabinet d'experts de dresser un état des lieux des législations en vigueur en Flandre et à l'étranger. L'objectif consiste à préparer un projet de reconnaissance, d'agrément de labellisation des centres de fitness.

Le ministre rappelle qu'une action est menée avec les parquets pour combattre le dopage et que les contrôles se font à présent en présence de policiers.

JUDO : TONG WEN GAGNE EN APPEL

Quotidien du Peuple - 24 févr. 2011

La championne olympique chinoise de judo Tong Wen engrange une nouvelle victoire mais sur tapis vert celle-ci. En effet le verdict de l'appel de la championne contre une sanction de 2 ans et demi en raison d'un contrôle positif au clenbutérol va dans le sens de l'accusée, qui met en cause la viande chinoise pour expliquer la situation.

La Cour Arbitrale du Sport annule la suspension infligée par la Fédération Internationale de Judo en raison d'un vice de forme lors des tests en laboratoire. Conséquence directe, Tong Wen retrouve les titres qui lui avaient été retirés. Elle avait testée positive au clenbutérol, la même substance que dans le cas Alberto Contador, après sa victoire en plus de 78kg en août 2009 lors des championnats du monde à Rotterdam aux Pays-Bas. La Fédération de Judo avait ensuite ordonné un test sur le 2ème échantillon prélevé alors, un test qui révélait là encore des traces de clenbutérol, sans toutefois lui rappeler qu'elle pouvait également se faire tester aux laboratoires mondiaux de l'Agence Mondiale Anti-dopage à Cologne en Allemagne. La Cour Arbitrale du Sport juge qu'aucune violation n'a été établie en raison de la non validité officielle de l'échantillon B.

REVUE DE PRESSE du 17 février 2011

UN RESPONSABLE DU CIO REFUTE L'ARGUMENT DE DOPAGE PAR CONTAMINATION ALIMENTAIRE

The Canadian Press - 25 févr. 2011

LONDRES — Un haut responsable du CIO affirme qu'il n'a jamais vu aucune preuve convaincante permettant de conclure que la consommation de viande contaminée peut entraîner un test positif au clenbutérol ou à d'autres substances interdites.

Dans une entrevue accordée à l'Associated Press, le professeur Arne Ljungqvist prétend que les affirmations de contamination par des aliments dans les cas de dopage sont de «vieilles histoires» datant de plus de 30 ans et qui n'ont jamais été acceptées par un tribunal international de sport.

Ljungqvist, président de la commission médicale du Comité international olympique et vice-président de l'Agence mondiale antidopage, a déclaré qu'il doute des prétentions de dopage accidentel — une défense utilisée par le champion du Tour de France Alberto Contador et d'autres.

Ljungqvist a précisé que le monde du sport doit continuer de travailler sur le principe de «responsabilité inconditionnelle», c'est-à-dire que les athlètes sont responsables de ce qui se trouve dans leur organisme.

«Bien entendu, un tribunal pardonnerait à une personne si on pouvait prouver à 100 pour cent que c'est accidentel, qu'il était totalement impossible de vérifier, a-t-il noté. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu un tel cas.»

Ljungqvist a déclaré qu'il ne pouvait commenter spécifiquement le cas de Contador, qui a été blanchi par la fédération espagnole de cyclisme ce mois-ci après avoir attribué son test positif au clenbutérol au dernier Tour de France à la consommation de boeuf contaminé espagnol.

La Fédération cycliste internationale (UCI) étudie cette décision avant de déterminer si elle fera appel. L'AMA peut également interjeter appel devant le Tribunal arbitral du sport.

«Ce n'est pas la première fois qu'une fédération nationale excuse ses athlètes, a mentionné Ljungqvist au cours d'une entrevue téléphonique depuis la Suède. C'est pourquoi nous avons un dispositif pour faire appel.

«Nous avons eu des cas de ce genre, qui remontent aussi loin que dans les années 1980, et jusqu'ici aucun jury n'a accepté ces arguments à la fin, a-t-il ajouté. Nous avons eu des organismes nationaux qui ont excusé ces athlètes. Mais quand la décision finale est tombée, ils ont tous été jugés coupables.»

En 2009, un comité du TAS avait rejeté les allégations du canoéiste polonais Adam Seroczynski selon lesquelles son test positif au clenbutérol aux Jeux olympiques de Pékin était le résultat de «contamination alimentaire». Le témoin expert du CIO dans cette affaire avait rejeté la possibilité d'une contamination accidentelle.

Le clenbutérol est sur la liste des substances interdites de l'AMA comme un anabolisant qui renforce les muscles et élimine les graisses. Il est également utilisé illégalement par les éleveurs pour augmenter la masse musculaire du bétail.

Ljungqvist a rappelé le cas au début des années 1980 d'un lanceur de poids norvégien, qui a attribué son test positif à la nourriture, une affaire qui a conduit à l'adoption de la règle de responsabilité inconditionnelle.

«Vous devez vous assurer vous-même que vous ne recevez pas de substances interdites dans votre corps de toutes les manières.

Ljungqvist a aussi accordé peu de crédit à une récente étude portant sur la contamination au clenbutérol par le laboratoire accrédité par l'AMA à Cologne, en Allemagne. Le laboratoire a constaté que 22 des 28 voyageurs de retour en Allemagne en provenance de Chine ont été testés positifs à de faibles niveaux de clenbutérol, fort probablement en raison de la mauvaise utilisation du médicament dans l'élevage bovin.

L'étude a été initiée à la suite du cas du joueur de tennis de table allemand Dimitrij Ovtcharov, qui a utilisé l'excuse de la viande contaminée pour expliquer son contrôle au clenbutérol. La fédération allemande a décidé de ne pas lui imposer de suspension, et l'AMA a choisi de ne pas faire appel.

JOUANNO VEUT UN APPEL DE L'UCI © PANORAMIC

Sport365.fr - 26 févr. 2011

Dans une interview exclusive, la ministre des Sports Chantal Jouanno nous a confiés qu'elle souhaitait que l'Union cycliste internationale ou l'Agence mondiale antidopage fasse appel de la décision de la Fédération espagnole de ne pas suspendre Alberto Contador.

Chantal Jouanno se veut très ferme avec les problèmes de dopage. Dans l'entretien exclusif qu'elle nous a accordé, la ministre des Sports estime que l'Union cycliste internationale ou l'Agence mondiale antidopage fasse appel de la décision de la Fédération espagnole de ne pas suspendre Alberto Contador. « L'affaire Contador laisse supposer une certaine forme d'indulgence. Il est vivement souhaitable que l'Union Cycliste Internationale (UCI) ou que l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) fasse appel de cette décision et ne donne pas le sentiment d'un certain laxisme, a-t-elle expliqué. Il ne faut pas aller jusqu'à une sanction pénale contre les sportifs mais il faut taper fort. (...) C'est une mafia qu'il y a derrière le dopage (..) on n'est pas obligé d'être dopé pour faire du sport et avoir de grandes performances. Et quand on est dopé, on n'est pas un champion. »

REVUE DE PRESSE du 17 février 2011

LE PANEL ANTIDOPAGE PREPARE L'EURO

UEFA.com - 28 févr. 2011

Le panel antidopage de l'UEFA s'est réuni afin d'aborder les diverses activités en termes de lutte contre le dopage et la préparation de l'UEFA EURO 2012.

À l'occasion de sa dernière réunion, au siège de l'UEFA à Nyon (Suisse), le panel antidopage de l'UEFA a une fois encore souligné toute sa détermination à lutter contre le dopage dans le football.

Ce panel, présidé par le docteur Jacques Liénard, a parlé de ses diverses activités de promotion, coordination et surveillance de la campagne de l'UEFA contre le dopage, avec un accent tout particulier sur la préparation de l'UEFA EURO 2012 en Pologne et en Ukraine.

À l'ordre du jour : les questions logistiques pour le programme de contrôle antidopage, la formation de chaperons, dont la responsabilité sera de guider les joueurs vers le contrôle après les matches, les travaux entrepris pour s'assurer que les salles de contrôle antidopage des huit stades sont conformes aux spécifications nécessaires (Gdansk, Poznan, Varsovie et pour la Pologne, et Donetsk, Kharkiv, Kyiv et Lviv pour l'Ukraine).

Le panel est revenu sur les activités antidopage lors de l'UEFA EURO 2008. Aucun des 124 joueurs à avoir subi un contrôle lors des 31 matches en Autriche et en Suisse, et aucun des 160 tests effectués hors-compétition ne se sont avérés positifs. On espère un succès similaire à l'UEFA EURO 2012.

En outre, les discussions se sont concentrées sur les nouvelles procédures de localisation qui demandent aux clubs d'indiquer la localisation de leurs joueurs. Des procédures mises en place au début de la saison en relation avec les tests hors-compétition. Le panel s'est félicité des développements positifs dans ces procédures qui prévoient des sanctions plus sévères pour toute infraction répétée, et du fait que les clubs donnent de meilleures informations sur l'endroit où se trouvent leurs joueurs. Ces nouvelles procédures entraînent un meilleur respect des règles par rapport à la saison dernière.

Le programme de contrôle pour l'année 2009/10 a été examiné. La saison dernière, 1 710 contrôles antidopage ont été réalisés dans toutes les compétitions de l'UEFA, y compris les jeunes et les féminines. Sur ce total, plus de 1 300 contrôles ont été réalisés dans le cadre des deux principales compétitions de clubs européennes. Quatre cas positifs ont été enregistrés. À ce jour, dans le cadre de la campagne 2010/11, plus de 1 200 contrôles ont été effectués dans toutes les compétitions de l'UEFA, avec un seul cas positif.

L'édition 2011 du Règlement antidopage de l'UEFA a été approuvée et sera soumise à ratification finale lors du Comité exécutif en mars. Elle entrera en vigueur en mai. Ce nouveau règlement tient compte de la liste 2011 des substances prohibées par l'Agence mondiale antidopage (AMA) ainsi que des procédures de localisation.

L'UEFA organise des séances de sensibilisation sur la lutte contre le dopage lors de ses tournois de jeunes depuis un certain temps maintenant. Le panel a souligné l'importance de ces cours, dans lesquels les participants aux championnats de jeunes sont informés non seulement sur les diverses facettes de la campagne antidopage de l'UEFA, et les procédures de contrôles antidopage qui se déroulent dans toutes les compétitions de l'UEFA, mais aussi sur les dangers du dopage et de ce qu'il pourrait signifier pour leur carrière. Le message est clair : les jeunes joueurs peuvent être particulièrement vulnérables aux drogues et aux problèmes en relation avec des substances interdites. Plus ils sont informés tôt, plus ils ont de chance d'éviter des difficultés dans ce domaine.

Enfin, la sensibilisation à la lutte antidopage a maintenant une place dans l'UEFA Training Ground d'UEFA.com, et la coopération est renforcée avec l'instance dirigeante du football mondial, la FIFA. L'UEFA a fait équipe avec la FIFA pour créer une version du même module, qui sera bientôt disponible sur le site de la FIFA, FIFA.com. Le panel antidopage a salué cet exemple de coopération dans le cadre d'une approche harmonisée des instances dirigeantes du football international de la sensibilisation à la lutte antidopage.

DOPAGE: UN ECOSSAIS SUSPENDU

Eurosport.com FR - 28 févr. 2011

Un joueur Anglais du club écossais d'Hamilton (D1), Simon Mensing, a été suspendu pour quatre semaines après la découverte de traces d'un stimulant interdit lors d'un contrôle antidopage le 29 décembre, a déclaré lundi l'agence britannique antidopage (UKAD).

Un joueur Anglais du club écossais d'Hamilton (D1), Simon Mensing, a été suspendu pour quatre semaines après la découverte de traces d'un stimulant interdit lors d'un contrôle antidopage le 29 décembre, a déclaré lundi l'agence britannique antidopage (UKAD). Mensing a expliqué la présence de méthylhexanéamine dans son organisme par la consommation d'un complément alimentaire dont l'étiquetage l'a induit en erreur.

"Simon a utilisé depuis septembre ce complément alimentaire sur lequel il est clairement indiqué qu'il ne contient aucune substance interdite. Il est en vente libre dans le commerce", lit-on dans un communiqué publié en son nom. Le milieu de terrain, âgé de 28 ans, a déjà purgé sa suspension du 29 janvier au 26 février.

REVUE DE PRESSE du 17 février 2011

GENEVOIS : « JE SOUHAITE QUE L'AFLD PUISSE REVENIR SUR LE TOUR »

RMC.fr - 28 févr. 2011

Alors que le l'UCI et l'AFLD s'apprêtent à communiquer sur le retour au beau fixe de leurs relations, le président de l'Agence française évoque un possible retour des contrôleurs français sur la prochaine édition de la Grande Boucle (2-24 juillet).

Bruno Genevois, vous avez hérité de votre prédécesseur d'une situation très tendue avec l'Union cycliste internationale...

(Un temps) Ecoutez, on prend les choses telles qu'elles sont et on agit en conséquence.

Vous travaillez depuis plusieurs mois à un rapprochement en vue du Tour. Qu'espérez-vous concrètement ?

Je souhaite que l'Agence exerce sur le Tour de France un contrôle comme sur toutes autres compétitions (nationales) qu'elle est amenée à contrôler. Mais il faut que ça passe par le dialogue. Je ne souhaite pas que se renouvelle un cas de figure (comme en 2010) où il n'y aurait pas accord entre l'AFLD et l'UCI.

Alberto Contador doit-il participer au Tour s'il est toujours sous le coup d'une procédure devant le Tribunal arbitral du sport ?

Lors de la présentation du Tour de France, Christian Prudhomme avait souhaité que l'affaire soit réglée avant le prochain Tour (départ 2 juillet). Il parlait avec sagesse. Si appel il y a, il serait bon qu'il soit tranché rapidement.

Comprenez-vous les interventions des politiques en Espagne en faveur du coureur ?

Je laisse leurs responsabilités aux autorités espagnoles.

Partagez-vous l'avis de Pat McQuaid, patron de l'UCI, quand il qualifie Lance Armstrong d'« icône mondiale » ?

Si on ne considère que le palmarès, il force l'admiration. Cela n'interdit pas à la justice américaine de s'intéresser au respect par tel ou tel de ses ressortissants des lois de son pays... En attendant, tenons-nous en au palmarès de Lance Armstrong, et si l'action des autorités américaines venait par hypothèse à modifier les lignes, il sera temps de juger le moment venu.

Un dernier mot sur l'avenir de l'Agence. En ces temps de rigueur, les finances de l'AFLD (environ 9M€) sont-elles assurées ?

Le projet de loi de finances pour 2010 avait prévu qu'une partie de la taxe sur les droits de retransmissions télévisées des grands événements sportifs soit affectée à la lutte antidopage. Mais la secrétaire d'Etat aux sports (Rama Yade, ndlr), sensible aux réticences du football professionnel, a retiré le texte qui était sur le point d'être voté. Il a été soutenu qu'il n'y a pas ou peu de dopage dans le football. Cette opinion ne va pas dans le sens du principe de solidarité entre les sports, et il reste à débattre que dans le football il n'y a pas de dopage.

LE VAINQUEUR DU TOUR DE SAN LUIS POSITIF

Cyclism'Actu - 1 mars 2011

Marco Arriagada, coureur de l'équipe amateur T Banc-Sketchers a été contrôlé positif à un stéroïde anabolisant lors du Tour du Chili qu'il a remporté courant Février.

Le coureur Chilien, âgé de 35 ans, est aussi le vainqueur du Tour de San Luis. Il avait fait une très bonne impression en devançant notamment José Rodolfo Serpa au général.

Pour le moment, Arriagada nie s'être dopé.

LE CONSEIL D'ETAT DEBOUTE LES FOOTBALLEURS

RMC.fr - 1 mars 2011

La plus haute juridiction administrative française a rejeté le 24 février un recours en annulation déposé le 1er juin par l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP) et d'autres représentants de sports collectifs français (Provale, SNB, AJPH, FNSS), ainsi que 106 sportifs professionnels membres des groupes cibles de leur sport respectifs, contre l'ordonnance du 14 avril 2010, mettant en conformité le Code du sport français avec les principes du Code mondial antidopage. En cause : l'obligation faite à certains sportifs de haut-niveau, depuis le 1er janvier 2009, de fournir leur agenda des trois prochains mois en précisant le lieu où ils peuvent être trouvés pendant une

4

REVUE DE PRESSE du 17 février 2011

heure par jour. Jugées « liberticides » par les requérants qui demandent à ce que les athlètes ne soient pas astreints pendant les vacances, le Conseil d'Etat a estimé que les nouvelles dispositions « sont justifiées par l'intérêt général de la lutte contre le dopage. »

DEUX COUREURS CYCLISTES AMATEURS DEFERES AU TRIBUNAL DE CAEN

Ouest-France - 2 mars 2011

En garde à vue depuis mardi dans le cadre d'une affaire de dopage touchant les sportifs amateurs, deux coureurs cyclistes normands seront, selon le procureur de Caen, déférés jeudi matin devant un juge d'instruction de Caen en charge du dossier. Un troisième cycliste a aussi été placé en garde à vue. Un culturiste, cinq cyclistes, dont le père d'un des gardés à vue, deux professionnels de santé, dont un médecin et un pharmacien salarié, ont été mis en examen en décembre lors du premier volet de cette enquête.

LUCERO ET RAMIREZ AUSSI POSITIFS AU CHILI

Velochrono - 2 mars 2011

Marco Arriagada a été annoncé, mardi, comme ayant été contrôlé positif sur le dernier Tour du Chili : il ne serait pas le seul. Selon le journal El Mercurio, l'Argentin Alfredo Lucero et le Chilien Pablo Ramírez seraient à leur tour rattrapés par la patrouille. Le premier aurait pris des stéroïdes anabolisants – comme Arriagada, donc -, tandis que le second ne se serait pas présenté à plusieurs contrôles. Le Tour du Chili, qui faisait son retour dans le calendrier après cinq ans d'absence, est donc touché de plein fouet par les affaires de dopage. Rappelons que le vainqueur de l'épreuve en 2006, Andrei Sartassov, avait déjà été contrôlé positif à l'EPO.

L'EX-PRO FABIEN TAILLEFER IMPLIQUE

Cyclism'Actu - 2 mars 2011

On en connaît encore davantage sur l'affaire "coup de filet de Caen". En effet, désormais, des noms sont sortis. Sont directement impliqués dans l'affaire un père et son fils, tous deux cyclistes et tous deux plutôt connus dans l'Ouest de la France. Il s'agit de Fabrice Taillefer, 47 ans et de son fils Fabien.

Ce dernier est l'un des deux coureurs qui s'est fait arrêté tout récemment comme nous vous le rapportions en début d'après-midi. L'autre coureur amateur, Romain C. (22 ans), a lui aussi passé quelques jours en prison après avoir reconnu "pris des substances interdites, ponctuellement" explique son avocat. "Il ne se rendait pas vraiment compte, tant la pratique est répandue" dit-il. Cela fait froid dans le dos.

Quant à Fabien Taillefer, pro il y a deux saisons chez Roubaix-Lille Métropole, il est donc également impliqué dans ce réseau de dopage. Il était en garde à vue pour "usage et aide à l'usage de produits dopants " relate le Parisien.

Pour rappel, sont impliqués au total, 5 coureurs cyclistes amateurs, 1 culturistes et deux professionnels de la santé. Ces deux derniers sont médecin et pharmacien et auraient fourni à leurs clients des produits contenant des substances dopantes. Le premier se serait fait "berner" par son patient (cycliste). Le second aurait lui récupéré des médicaments d'un malade décédé pour les revendre à son client (cycliste).

D'AUTRES COUREURS ARRETES A CAEN, LAPPARTIENT REAGIT

Velochrono - 3 mars 2011

Selon Ouest France, Salva Vilchez – champion de Bretagne en 2005 et 2009 – et Paul-Mickaël Menthéour – qui ne court plus désormais – ont à l'image de Fabien Taillefer été mis en garde à vue mardi suite au coup de filet antidopage de Caen. Deux autres coureurs amateurs sont aussi impliqués : Stéphane Belot et Romain Chan Tsin – lequel a été gardé en détention plusieurs jours pour ne pas avoir respecté le contrôle judiciaire, obligeant les personnes mises en examen à ne pas se rencontrer.

L'appartient : « En 2010, il y a eu une recrudescence du dopage chez les élites amateur »

REVUE DE PRESSE du 17 février 2011

David Lappartient, président de la Fédération française de cyclisme, commente l'information dans les colonnes de Ouest France : « Cela ne veut pas dire qu'ils sont coupables. Ils peuvent simplement être entendus pour donner des informations sur des réseaux. (...) Le dossier de Caen était connu à la Fédération. Notre ambition est que l'ensemble des trafics soient démantelés. »

« En 2010, il y a eu une recrudescence du dopage chez les élites amateurs, poursuit-il. Nous avons connu une hausse de 89 % concernant les arrêts pour des analyses biologiques anormales, parmi les 1214 coureurs suivis médicalement de façon spécifique, dont 15 % de pros. Nous sommes passés de 57 à une centaine d'arrêts. Mais ce chiffre reste parmi les plus faible des dix dernières années. »